

# La Concurrence Fiscale entre l'analyse traditionnelle et l'éclairage apporté par la Nouvelle Économie Géographique

## Tax competition between the traditional analysis and the clarification provided by the New Economic Geography

**Houda BADRAOUI, (Doctorante-Chercheuse)**

*Laboratory of Economic Analysis and Modeling (LEAM)*

*Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Souissi Rabat*

*Université Mohammed V de Rabat, Maroc*

**Abdellah ECHAOU, (Enseignant-Chercheur)**

*Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Souissi Rabat*

*Université Mohammed V de Rabat, Maroc*

<b>Adresse de correspondance :</b>	Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Souissi Rabat Avenue Mohammed Ben Abdellah Ragraoui Al Irfane Université Mohamed V Maroc (Rabat) 10000
<b>Déclaration de divulgation :</b>	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
<b>Conflit d'intérêts :</b>	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
<b>Citer cet article</b>	BADRAOUI, H., & ECHAOU, A. (2022). La Concurrence Fiscale entre l'analyse traditionnelle et l'éclairage apporté par la Nouvelle Économie Géographique. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 3(4-2), 296-307. <a href="https://doi.org/10.5281/zenodo.6969939">https://doi.org/10.5281/zenodo.6969939</a>
<b>Licence</b>	<b>Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND</b>

Received: July 05, 2022

Published online: August 06, 2022

## La Concurrence Fiscale entre l'analyse traditionnelle et l'éclairage apporté par la Nouvelle Économie Géographique

### Résumé :

Dans un contexte de globalisation internationale et des échanges internationaux, les facteurs mobiles de production et/ou de la population effectuent des choix rationnels en raison de préférence de localisation en se basant sur les structures fiscales et les politiques publiques menées par chaque juridiction. Ces arbitrages pourraient créer une course à la baisse des taux fiscaux puisque chaque localité cherche à promouvoir son territoire en jouant sur le facteur fiscal ; la concurrence dans ce sens présente donc, un réel défi pour les gouvernements et pour les décideurs publics qui cherchent à encourager les groupes multinationaux de se localiser et d'investir dans leur pays et de le rendre véritablement le plus attractif par rapport aux autres pays. En effet, afin d'illustrer ce concept de Concurrence Fiscale dans la pensée économique, ce travail tente à donner dans un premier temps un aperçu général sur les principaux résultats de la littérature théorique classique portant sur la Concurrence Fiscale ; cette lecture s'inscrit dans le cadre de l'analyse des modèles fondateurs de Zodrow et Mieszkowski (1986) et Wildasin (1988) ainsi comment ce concept influencera les décisions publiques en présentant l'analyse de fédéralisme fiscal de l'économiste américain Tiebout du « vote par les pieds » (1956) (voting with one's feed). Dans un deuxième temps et dans le cadre de la Concurrence Fiscale, nous allons présenter l'approche théorique de la Nouvelle Économie Géographique NEG développée généralement par Paul Krugman et qui était l'un des principaux résultats de l'application de l'économie régionale sur les nouvelles théories du commerce international, cette analyse dite spatiale s'intéresse aux forces d'agglomération et de dispersion qui expliquent dans ce contexte, la distribution spatiale des facteurs de production mobiles et des activités économiques.

**Mots clés :** Concurrence Fiscale, Nouvelle Économie Géographique, Agglomération, Firmes Multinationales.

**Classification JEL :** B17, B22, B27, F23, H32

**Type de l'article :** Article théorique

### Abstract :

In a context of international globalization and international trade, the factors mobile producers and / or the population make rational choices because of location preference based on fiscal structures and public policies conducted by each jurisdiction. These arbitrages could create a race to lower rates fiscal since each locality tries to promote its territory by playing on the factor fiscal; competition in this term presents a real interest for governments and for policy-makers who try to encourage multinational corporations (MNCs) to join and invest in their country and make it economically attractive. Indeed, in order to illustrate this concept of Tax Competition in economic thought, this work attempts firstly to give a general overview of the main results of the literature classical theory on Tax Competition, this analysis is done in order to give an idea about the basic models of Zodrow and Mieszkowski (1986) and Wildasin (1988) as well as how this concept can influence public decisions by presenting the fiscal federalism analysis of the American economist Tiebout of the "voting with one's feed" (1956). Secondly, in the context of the Tax Competition, we will present a theoretical approach of the New Economy Geography developed generally by Paul Krugman and which was one of the main results of the application of regional economics on new theories of international trade, this so-called spatial analysis is interested in the forces of agglomeration and dispersion which explain in this context, the spatial distribution of mobile factors of production and activities economic.

**Keywords :** Tax Competition, New Economic Geography, Agglomeration, Multinational Corporations (MNCs).

**JEL Classification:** B17, B22, B27, F23, H32

**Paper type:** Theoretical Research

## **1. Introduction**

L'accélération du phénomène de la globalisation internationale a conduit au foisonnement des firmes multinationales, qui exercent, par le biais des entreprises associées, leurs activités dans de nombreuses localités, une croissance relativement rapide et qui présente un marché de taille. Ces groupes sont réputés riches et sont devenus une cible importante des juridictions, car ils apportent de capitaux, des progrès techniques et contribuent dans la création d'emploi qui est une problématique de première importance dont souffre l'économie de chaque pays. Le grand souci pour ces États est donc, comment faire de bonnes politiques et stratégies pour les attirer et se figurer sur la « short-liste » des pays attractifs d'investissement. De ce fait, la fiscalité n'a pas échappé au phénomène de la mondialisation, elle est devenue un sujet de controverse d'où la notion de « la Concurrence Fiscale entre régions ou États » qui a mené la pensée économique à modéliser la variable fiscale face au comportement des États, vu son impact sur les décisions majeures de ces localités sur le plan conjoncturel ou structurel au niveau des politiques économiques.

Le sujet de la Concurrence Fiscale dans le monde, pratiquement s'est développé et enrichi grâce à un outil théorique qui considère l'espace comme un élément majeur qui repère la localisation des firmes multinationales, nous parlons ici de la Nouvelle Économie Géographique NEG. Alors que l'analyse traditionnelle de la Concurrence Fiscale préconise conciliation et coordination des taxes pour contrer les effets indésirables et détruisant d'une course au moins-disant fiscal ; Dans cette analyse, la Nouvelle Économie Géographique prend en considération l'ensemble des facteurs qui influencent les choix de la localisation des facteurs mobiles, et ce, afin d'expliquer le manque constaté de course fiscale dévastatrice entre les États. La nouveauté de l'approche spatiale se trouve donc, dans la considération d'effet des forces d'agglomération et de dispersion complètement manquant dans la littérature classique de la Concurrence Fiscale. En effet, la modélisation que propose l'analyse standard repose sur les hypothèses de rendements d'échelle constants et de la concurrence pure et parfaite. Depuis, le jeu fiscal entre gouvernements est considéré comme un jeu non coopératif où les États vont chercher à attirer les facteurs mobiles à travers la réduction de la pression fiscale dans leur localité.

La nécessité derrière l'idée d'harmoniser les taxes provient du fait que les recettes fiscales constituent un risque pour les États puisqu'elles peuvent devenir trop faibles pour garantir un niveau optimal des biens et services publics. Le fait de se libérer des hypothèses de concurrence pure et parfaite et de rendements d'échelles constants permet d'entrer le facteur d'espace dans cette analyse et de prendre en considération l'existence d'effets d'agglomération et de dispersion qu'ils sont dus, d'un côté aux réactions entre les rendements croissants et les coûts de transport et, d'un autre côté à la causalité circulaire entre l'offre et la demande. Donc, comme les économies sont intégrées et que les coûts de transport sont considérablement faibles, la distribution spatiale des activités peut se transformer vers une structure centralisée dans lequel les forces d'agglomération sont vraiment puissantes pour que les facteurs mobiles se réunissent dans une seule de ces localités qu'on les considère en concurrence.

Le rassemblement des activités des firmes multinationales dans une seule localité peut modifier les interactions des facteurs mobiles face à la variation marginale de taxation. L'augmentation marginale des taxes n'influencera pas obligatoirement le flux migratoire des capitaux ou des entreprises du moment qu'il y a un niveau important des forces d'agglomération, chose qui va inciter les facteurs mobiles à rester concentrés dans une localité déterminée. La Nouvelle Économie Géographique propose à cet égard une modélisation appelée centre-périphérie qui a pour but de prendre en considération l'existence d'une rente d'agglomération qui créera à son tour des profits et de croissance économique. L'effet rentable des forces d'agglomération peut être taxé dans ce cas, par le gouvernement de la région centre et à partir de ces considérations, nous pouvons dire que la Concurrence Fiscale se transforme, car, contrairement au modèle traditionnel, le territoire où sont localisées et concentrées les facteurs mobiles peuvent avoir un

taux de taxe plus important aux autres territoires parce que le différentiel de taxe ici est compensé par une rente d'agglomération. C'est dans ce cadre que ce situe notre contribution, nous essayons dans cet article d'apporter une lecture globale de la littérature théorique de la Concurrence Fiscale donc, il sera divisé sur deux points : le premier dresse un état des lieux des apports et des avancées théoriques traditionnelles de la Concurrence Fiscale, le deuxième traite la Concurrence Fiscale sous un angle entièrement nouveau, nous parlons ici de l'apport de la Nouvelle Économie Géographique dans ce sens ainsi le jeu fiscal entre les gouvernements et la mobilité des entreprises.

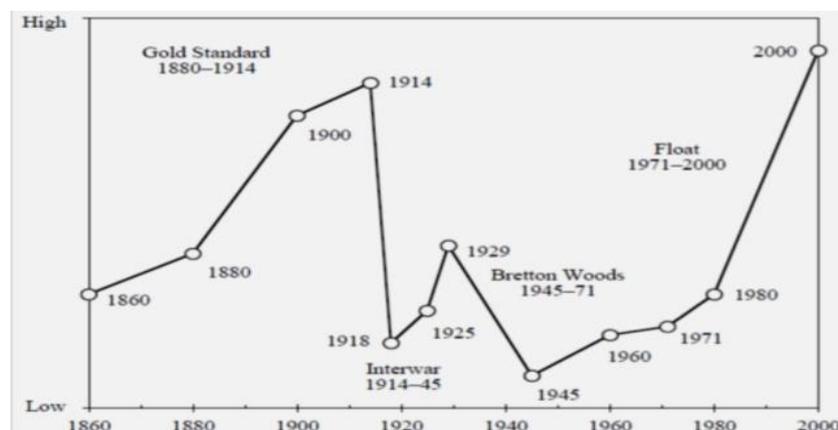
## 2. L'analyse traditionnelle de la Concurrence Fiscale :

### 2.1. Le modèle standard de la Concurrence Fiscale (Modèle de Zodrow et Mieszkowski)

L'analyse traditionnelle du phénomène de la Concurrence Fiscale est vaste, il a fait l'objet de plusieurs travaux dont le plus connu nous citons *Zodrow* et *Mieszkowski* (1986) et *Wildasin* (1988).

Le modèle de *Zodrow* et *Mieszkowski* (1986) suppose qu'on a une économie qui comprend plusieurs pays, dans chaque localité réside un individu représentatif qui est parfaitement inactif où l'offre de travail est totalement fixe. Les choix publics dans chaque localité sont basés sur les facteurs politiques à savoir : stabilité gouvernementale, stabilité fiscale... et l'hétérogénéité des individus, ces choix sont ignorés pour simplifier l'analyse que propose ce modèle. La fonction d'utilité de l'individu représentatif exprime ses choix et ses préférences où il consomme un bien privé et un bien collectif. Le bien privé est le résultat de deux facteurs de production qu'ils sont disponibles en quantité fixe et illimitée, nous parlons ici du travail (facteur immobile) et du capital (parfaitement mobile entre les pays et divisible) qui cherche à s'installer dans un pays qui lui offre le meilleur rendement net et il est vendu ce bien privé sur un marché purement concurrentiel ; le bien privé a deux vocations, soit il est utilisé comme un produit final de consommation soit comme un produit intermédiaire qui sert à produire le bien public, donc il est financé seulement par la taxe prélevée du bien privé. L'analyse de *Zodrow* et *Mieszkowski* (1986) estime que la rémunération des facteurs de production (capital et travail) est la productivité marginale. En partant de ce raisonnement, si un pays ou une région a décidé d'augmenter ces taux d'imposition d'une manière unilatérale, le stock en matière de capital va se réduire automatiquement par rapport aux autres pays donc une sortie de capitaux extrêmement rapide chose qui va impacter la production du bien collectif du pays en question et diminuer le capital, par la suite cette décision causera une réduction des impôts prélevés et une réduction de la production des biens publics donc une externalité fiscale ou encore une concurrence fiscale puisque la production du bien public est faible.

Figure 1 : Représentation schématique de la mobilité internationale des capitaux



Source : *Obstfeld et Taylor* (2002)

Le modèle de Zodrow et Mieszkowski (1986) étudie les effets de l'augmentation du taux d'imposition qui se fait d'une manière exogène et qui implique par la suite une augmentation de la quantité produite du bien public de chaque localité, donc l'économie s'approchera de l'optimalité. Résultat : l'inefficacité ici revient à la nécessité d'imposer à la source le capital qu'on l'a considéré comme un facteur mobile par les pays, c'est-à-dire les localités qui taxent les revenus réalisés à la fois dans leurs territoires et les revenus perçus par les non-résidents. Afin de résoudre ce problème une coordination coopérative des taux d'importations sur le facteur mobile (capital) entre les localités est nécessaire et s'impose, car non seulement elle va améliorer la production du bien public, mais en revanche les niveaux de taxation des pays qui coopèrent entre eux resteront stables et constants.

## 2.2. Modèle de Fédéralisme Fiscal de Tiebout (1956) :

La problématique de la Concurrence Fiscale s'est développée à partir des travaux de l'économiste états-unien Charles Tiebout décrit complètement son hypothèse dans un article fondateur publié en 1956 par le journal of political economy. Tiebout (1956) a élaboré le modèle de Fédéralisme Fiscal qui se formalise dans l'idée que chaque niveau de juridiction est en concurrence pour produire différent panier des biens publics et plusieurs juridictions d'un État Fédéral sont mises en concurrence sur la base de l'arbitrage « Impôts – Dépenses Publiques ».

Tiebout (1956) estime que les gouvernements ont une idée claire et précise sur les besoins de la population locale, les mettant en mesure de taxer leurs résidents locaux d'une manière de bien étudier, et ce, afin de produire des biens et services publics pour la population locale. Dans une région, les juridictions offrent des paniers diversifiés des biens et services publics à un prix différent (niveaux d'imposition) et puisque les agents économiques dans une mobilité parfaite (suppose la théorie), ils ont des besoins différents des services publics et des capacités inassimilables de payer ces derniers, ils seront obligés dans des conditions pareilles au moment où ils décident de se localiser, de faire une comparaison entre les impôts qu'ils devraient payer et le bien public proposé dans chaque localité pour pouvoir faire le choix entre les localités qui offrent pour eux un rapport : Imposition/Biens Publics le plus rationnel et optimal donc le plus satisfaisant. D'où la naissance du modèle célèbre de Tiebout (1956) : « **les individus votent avec leurs pieds** » (voting with one's feet) qui est un concept désignant en économie politique, la mobilité des individus qui expriment leur mécontentement envers la politique de leur localité et qui choisissent de se déplacer vers des communautés dont ils sont le plus proche idéologiquement plutôt que de voter pour changer leurs juridictions initiales, cette idée présume que ce vote avec les pieds révèle les préférences des consommateurs pour les biens publics locaux.

Le modèle de Tiebout (1956) est une analyse de production et rendement à échelle constante qui repose sur deux hypothèses primordiales, la première est que les individus (consommateurs) ont la liberté de circulation, c'est-à-dire qu'ils sont en mobilité parfaite, et ils ont une parfaite connaissance de l'offre des juridictions. La deuxième hypothèse repose sur l'idée de la combinaison Impôts / Dépenses Publiques où les impôts servent uniquement à financer les biens publics ; ils n'ont pas un caractère de redistribution tandis que l'offre en bien public d'une collectivité ne génère pas des externalités sur celle des autres, donc la mobilité des personnes est en effet bien plus restreinte quand l'analyse est étendue au niveau international. L'objectif donc de cette analyse est d'étudier le partage des compétences et des ressources budgétaires entre les niveaux de pouvoir dans un État ou région permettant par la suite de faire un contrôle plus performant des élus et favorisant une meilleure gestion des fonds pour avoir un secteur public de moindre taille dans le long terme et plus en accord avec les préférences des électeurs.

## **Limites**

Comme toute théorie, le modèle de Tiebout (1956) a connu des limites : Pour Oates (1972) par exemple, l'approche de baisser les taux d'imposition et l'accroissement des mobilités des individus et des entreprises est imparfaite puisque les agents économiques en général n'agissent pas seulement par rapport au critère fiscal, pour lui il y a bien d'autres préférences qui attirent les individus pour se localiser dans une localité et non pas dans une autre, à titre d'exemple : les offres d'emploi, les services publics, les infrastructures, la stabilité politique sont également des éléments importants, donc ils ont d'autres critères à part le choix fiscal. C'est pour toutes ces raisons que les autorités locales sont obligées d'être mieux informées des préférences des citoyens, et ce, en vue de mieux évaluer les choix formulés par les responsables politiques pour rendre leurs localités plus attractives territorialement.

Tiebout (1956) considère dans son approche de décentralisation que les services publics sont accessibles à tous types d'individus avec ou sans contribution dans leur financement dans le cadre de « free rider » ou encore « pique-assiettes » donc il suppose l'absence des rendements d'échelle, d'où un coût de production de plus de ces services publics par rapport aux bénéfices de décentralisation chose qui représente une limite de ce modèle qui peut être corrigé ou compensé par une intervention financière du gouvernement pour « corriger la dynamique du marché et éviter en particulier que des inégalités de départ se cumulent de manière excessive » (GREFFE, 1994) là où ils résident ces bénéficiaires (Wildasin, 2004).

Oates a souligné que « La compétition fiscale peut conduire à une offre insuffisante des biens publics locaux. En essayant de maintenir les taux de taxe locale à un faible niveau pour attirer les investisseurs, les autorités locales engageront un montant de dépenses publiques locales en deçà du niveau pour lequel les bénéfices marginaux égalisent les coûts marginaux, et tout particulièrement pour les dépenses ne bénéficiant pas directement aux entreprises résidents. » Oates (1972, p. 143).

Finalement, nous pouvons dire que dans le cadre de la mondialisation, il y avait une abondante littérature théorique qui remet en cause l'hypothèse de parfaite mobilité des individus et mit la lumière sur celle de parfaite mobilité des individus où le capital connaît une capacité migratoire plus importante que celle du travail.

## **3. La Concurrence Fiscale et la Nouvelle Économie Géographique NEG :**

### **3.1. Les apports de la NEG : Concurrence Fiscale et économie d'agglomération**

La Nouvelle Économie Géographique NEG est apparue généralement avec trois auteurs, Krugman (1991), Fujita (1988) et Venables (1996). C'est une approche qui a commencé dans les années 70 et qui s'inscrit dans le cadre des théories issues de la "révolution des rendements croissants" (Fujita et al., chap.1) avec l'introduction d'imperfection dans la structure des marchés plus précisément au niveau des rendements croissants.

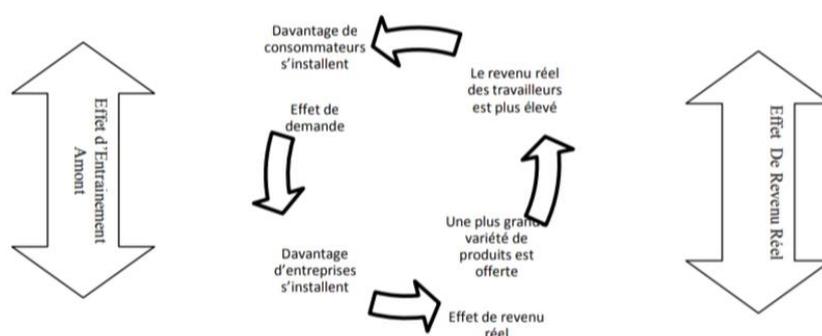
La NEG a remis en cause le modèle traditionnel de la Concurrence Fiscale parce que dans son analyse il n'a pas pris en compte le critère de « l'espace ». Ce modèle considère que les groupes multinationaux s'implantent d'une manière temporaire ou durable dans un territoire, donc ils ne sont pas vraiment mobiles en conséquence de quoi ils ne réagissent pas beaucoup aux écarts du critère fiscal entre les pays ou les localités.

Dans l'analyse de la Nouvelle Économie Géographique NEG, la taille du marché a un rôle considérable au moment où les firmes multinationales choisissent le territoire où ils vont s'implanter (Figure 2), donc le potentiel dudit marché sera important, d'où l'existence d'une économie d'agglomération, pour cette raison le modèle de la NEG est un modèle de capital productif et non pas d'entreprise. Cette analyse a pour objectif de réconcilier la théorie économique traditionnelle et l'espace en considérant à la fois un espace en harmonisation (les

mêmes dotations initiales pour chaque pays ou régions) et des firmes en concurrence monopolistique qui sont implantées dans ces localités.

Dans l'analyse standard de la Concurrence Fiscale, les rendements d'échelle sont considérés constants et le capital productif est en parfaite mobilité, alors que pour les précurseurs de la Nouvelle Économie Géographique NEG, nous ne pouvons pas dire que les facteurs mobiles réagissent effectivement à la marge à des écarts de taux de taxation du moment que cette analyse s'inscrit dans le cadre de la concurrence monopolistique et le rendement d'échelle croissant c'est-à-dire : l'introduction des rendements d'échelle croissants dans la production génère des entreprises en situation de monopole et qu'elle a pour but de produire un bien différencié et en concurrence en même temps, et ce, en considérant la substituabilité des biens où un bien peut être remplacé par un autre bien qui va répondre aux mêmes besoins de ce dernier. Normalement la décision d'une entreprise ici n'a pas un effet important sur les autres entreprises, mais chacune de ces firmes à un pouvoir sur le marché (détermine son prix au-dessus du coût marginal). De plus, une libre entrée et sortie du marché engendre des profits économiques nuls donc une situation en concurrence, par conséquent renoncer au modèle de la concurrence pure et parfaite met l'accent sur la dépendance entre l'offre et la demande et crée des externalités pécuniaires.

Figure 2. Causalité circulaire dans la formation d'une agglomération d'entreprises et de travailleurs



Source : Fujita et Thisse (1997, 59)

La distribution spatiale ou la localisation dans l'espace des activités économiques pour la Nouvelle Économie Géographique NEG est une logique expliquée par un processus qui implique deux forces : les forces de dispersion et les forces d'agglomération.

Pour les forces d'agglomération (forces centripètes) : la proximité géographique des entreprises les unes avec les autres peut générer des gains de productivité de plus dans la production à cause de la concentration, donc il y aura des forces centripètes exercées dans une région donnée par ces économies d'agglomération (Les travailleurs choisissent la localité qui propose des salaires élevés, chose qui vont impacter l'attractivité du territoire là où il y a des salaires importants). Alors que, les forces de dispersion (forces centrifuges) dans ce cadre, s'apparaissent au fur et à mesure lorsque les entreprises migrent vers la région du centre et quittent la région de périphérie en générant une baisse des parts de marché, à partir de ce moment-là, l'offre de travail dans la région du nord peut connaître une augmentation chose qui peut générer une baisse des salaires nominaux donc une force de dispersion pour les salariés.

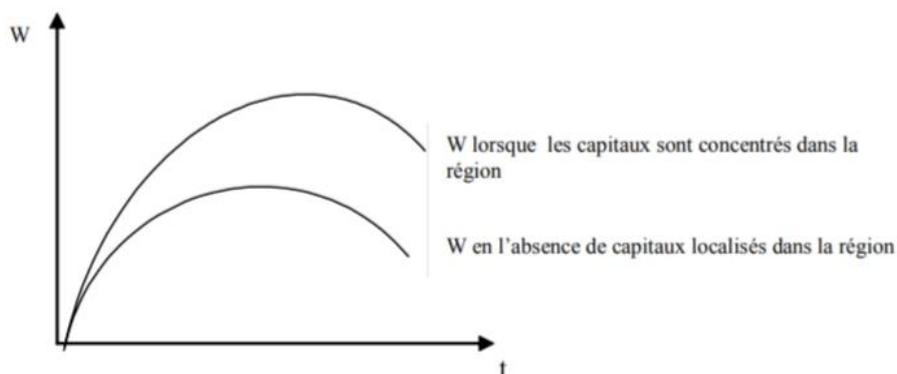
### 3.2. Mobilité des entreprises et jeu fiscal entre gouvernements :

Pour analyser le rapport entre le jeu fiscal et la mobilité des entreprises, Krugman et Baldwin (2004) ont commencé par le constat suivant : avec l'intégration économique, normalement les taux d'imposition dans les pays européens vont baisser, alors ce qu'ils ont remarqué est le contraire, les niveaux de taxes ont gardé toujours un niveau élevé. Cette idée provient de l'étude menée par Devereux et al. (2002) divisant les États Européens sur deux catégories : pays du

cœur bénéficiant à la fois des taux d'imposition élevés et une forte croissance et industrialisation comme la France, l'Italie et l'Allemagne et des pays de la périphérie appliquant des niveaux faibles de taxes comme la Grèce, l'Irlande et l'Espagne.

Afin d'expliquer pourquoi les différentiels de taxe persistent en Europe, Krugman et Baldwin (2004) proposent la Concurrence Fiscale comme un outil capable d'analyser la concentration des activités économiques et les facteurs de dispersion et d'agglomération déjà initiée par l'économie géographique, en essayant de comprendre pourquoi dans une forte intégration économique entre les pays de la périphérie et les pays du cœur et dans le cadre de l'économie géographique, un accroissement important du différentiel de taxe s'apparait au début et se résorbe par la suite, et ce, en se basant sur l'analyse de Forslid (1999) qui suppose que les entrepreneurs qui détiennent les capitaux représentent le facteur mobile, puisque l'existence du capital implique la création des entreprises. Les travailleurs ici, représentent le facteur immobile, d'où la base fondamentale de la construction du modèle de Krugman et Baldwin (2004) de la mobilité des firmes ou des détenteurs de capitaux et l'économie géographique en introduisant dans la distribution du capital, une hypothèse d'asymétrie où toutes les entreprises sont concentrées dans la région du nord et les coûts de transports sont supposés être dans un bon niveau permettant la stabilité de l'équilibre concentré. Le point primordial du modèle de Krugman et Baldwin (2004) se base alors sur l'idée suivante : la stabilité de l'équilibre spatial se pose en termes des taux d'imposition soutenables et non pas en termes de coûts de transport soutenables, cette caractéristique permet de développer totalement les taux d'imposition de deux localités. De plus, si on suppose que l'agglomération des activités entraîne un mouvement de capitaux extrêmement discontinu : les activités sont toutes concentrées dans la région du nord ou dans le cas contraire elles seront toutes concentrées dans la région du sud. Dans le cas où une unité quitte la région du nord, les autres vont la suivre par la suite, donc, les gouvernements vont réagir, eux aussi, d'une manière discontinue. (Figure 3).

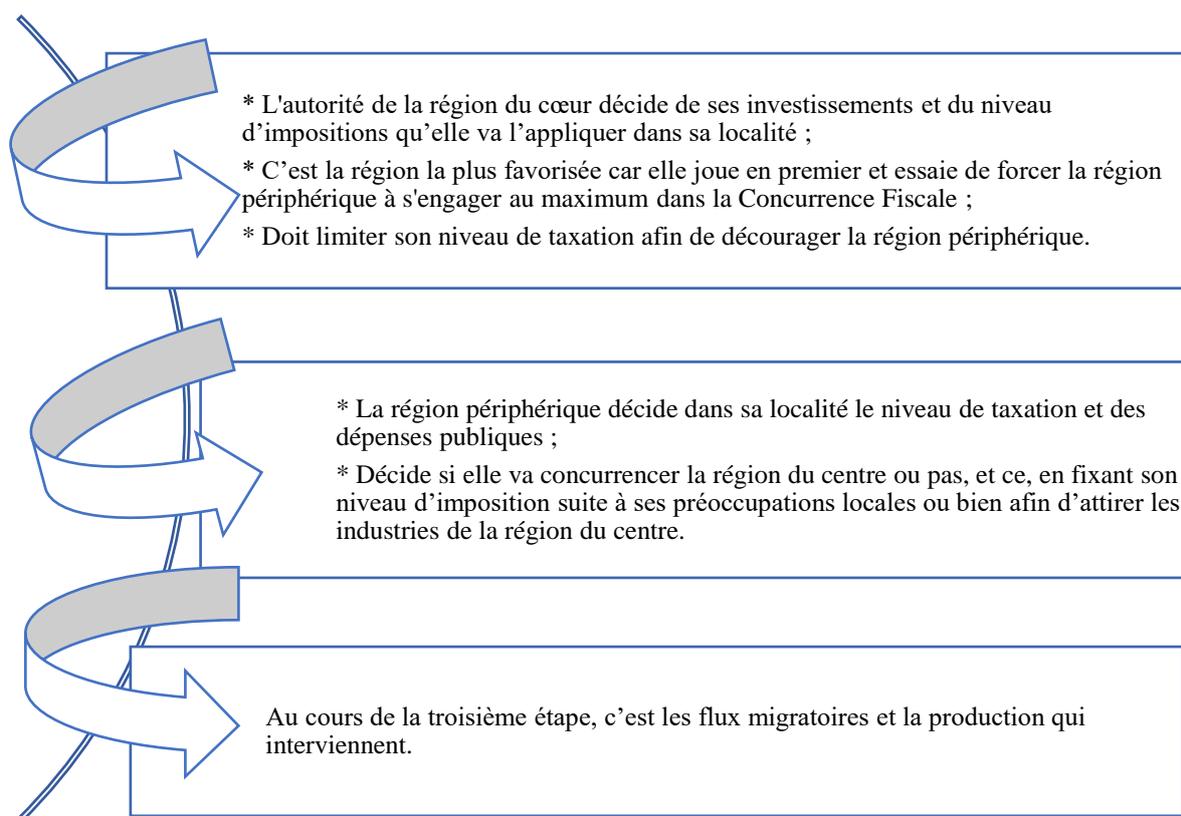
*Figure 3 : Fonction objectif du gouvernement*



*Source : Catherine Billard (2006)*

Krugman et Baldwin (2004) ont constitué un jeu fiscal en trois étapes par lequel chaque autorité locale détermine la limite de sa taxe « Limit tax game » (Figure 4)

Figure 4 : Jeu fiscal entre deux gouvernements : Centre-Périphérie



Source : Auteurs

Krugman et Baldwin (2004) introduisent par la suite dans cette approche un élément important qui est « la richesse nationale » et son impact sur les préférences des localités en matière des biens et services publics, ils supposent alors que la région centre a des préférences plus fortes de biens et services publics donc elle est prête à supporter un niveau d'imposition plus élevé par rapport à la région périphérique. Krugman et Baldwin (2004) utilisent dans cette analyse le bien public d'une manière implicite sans l'exposer dans leur modélisation directement, chose qui représentera à ce niveau une lacune puisqu'ils ont ignoré l'impact du bien public dans la fonction d'utilité de consommateur du modèle en question. Wildasin (1988) a abordé déjà ce sujet et l'a décrit de la manière suivante : « Il est vrai que les taux de taxe ne sont qu'un aspect de la politique fiscale qui est, elle-même, une catégorie de politique économique. Les juridictions qui se trouvent en concurrence les unes par rapport aux autres doivent alors considérer les implications de tous les aspects de leur politique sur la concurrence. Cela inclut la politique de dépenses publiques en particulier. Les pressions de la compétition entre États doivent se faire sentir dans la détermination du niveau des dépenses publiques autant qu'elles se font sentir sur la fixation des taux de taxe[...] nous pouvons alors imaginer que les juridictions définissent leur niveau de dépenses publiques directement et déterminent ensuite le taux d'impôt nécessaire pour financer ces dépenses[...]. Sur ces considérations, on peut édifier un modèle dans lequel les juridictions choisissent leur niveau de dépenses publiques comme des variables stratégiques. » Wildasin (1988, page. 230).

L'analyse de Krugman et Baldwin (2004) a fait ressortir les résultats fondamentaux suivants : Premièrement, la région qui détient un niveau de taxation assez important (industries et marché vaste) a un taux d'imposition élevé par rapport à l'autre région qui est moins riche, contrairement à l'analyse traditionnelle qui présume que la région la plus riche offre automatiquement un niveau de taxe moins faible (Tableau 1). Deuxièmement, un équilibre centre-périphérie permet à la Concurrence Fiscale d'avoir des conséquences sur les deux

régions puisqu'il oblige la région du centre de garder un niveau d'imposition suffisamment réduit, et ce, pour ne pas laisser la région périphérique la possibilité de chercher d'attirer davantage les capitaux dans sa localité. Troisièmement, l'intégration économique a pour objectif d'une part, d'attirer plus de capitaux pour les deux régions tout en gardant un niveau de taxe élevé et d'autre part, de réduire le coût de transport et accroître les revenus dans les deux localités et puisque la richesse nationale permet à la région la plus riche de supporter un niveau de taxe de plus en plus élevé afin de préserver davantage un niveau de biens et services publics important (d'après l'hypothèse), cela impactera par la suite les revenus qu'ils vont connaître une augmentation donc un accroissement de taxe. Le résultat de cette intégration économique face à la Concurrence Fiscale permet d'engendrer une course des taux de taxes à la hausse contre totalement l'approche traditionnelle qui propose une course à la baisse des taux de taxes (Tableau 1). Finalement, le bien-être (le niveau des fonctions objectifs des localités) dans une économie spatiale est perdu au niveau des deux régions suite à une harmonisation et coordination fiscale (des taux d'imposition uniques ou planchers), cela dans la présence de forces d'agglomération et de dispersion, puisque dans cette analyse de Krugman et Baldwin (2004), le risque d'attirer des capitaux et des industries par la région périphérique représente un problème unilatéral pour la région du centre chose qui l'obligera de garder un niveau d'imposition suffisamment bas donc c'est une façon non contrainte qui lui a permis de décider de la politique fiscale de la région périphérie, ceci engendre une perte de bien-être pour les deux gouvernements.

*Tableau 1 : Nature des comportements*

	<b>L'analyse traditionnelle</b>	<b>NEG</b>
<b>Localité</b>	Région riche = taux de taxe bas	Région riche = taux de taxe élevé
<b>Taux de taxe</b>	Course à la baisse	Course à la hausse
<b>Limites</b>	L'espace est ignoré	L'absence de l'analyse du bien public dans l'analyse de Krugman et Baldwin (2004)

*Source : Auteurs*

L'éclairage apporté par l'analyse spatiale de la Concurrence Fiscale étudiée dans ce contexte par le modèle de Krugman et Baldwin (2004) permet de mettre la lumière sous un nouvel angle de la compétition fiscale entre les juridictions, il présente des résultats différents de ceux obtenus par l'approche traditionnelle notamment sur le volet « harmonisation et coordination des taxes ». Toutefois et comme tous les modèles, cette analyse représente des limites qui se résument principalement dans l'absence du bien public dans son raisonnement qui était totalement ignoré dans sa modélisation.

#### **4. Conclusion :**

La Concurrence Fiscale a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche, d'une part parce que la fiscalité participe à la politique économique de chaque pays et d'autre part les facteurs mobiles effectuent des choix de localisation sur la base des structures fiscales et politiques publiques menées par chaque juridiction. Donc, dans cet article nous avons essayé de faire une présentation générale de ce sujet, nous ne prétendons pas cependant renseigner le lecteur sur tous les débats le concernant. La lecture approfondie de ce présent sujet a permis la réalisation de cette revue de littérature en représentant une image globale et cohérente des fondements théoriques de la Concurrence Fiscale entre l'approche classique de course à la baisse des taux d'imposition et la localisation des capitaux dans les pays proposant le plus faible des taux de taxe et le nouveau modèle de la Nouvelle Économie Géographique NEG qui s'intéresse à la dimension spatiale principalement en ce qui concerne les forces de dispersion et

d'agglomération afin d'expliquer la localisation des facteurs mobiles et la distribution spatiale des activités économiques.

L'application de l'économie régionale sur les nouvelles théories du commerce internationale qui a donné naissance à la Nouvelle Économie Géographique NEG et qui s'est développée par l'économiste américain Paul Krugman, a remis en question l'analyse traditionnelle de la Concurrence Fiscale notamment dans le cadre de la globalisation internationale. Le commerce de nos jours est grandement conditionné par des rendements d'échelle surtout dans les régions économiques (pays, régions ou villes) qui détiennent un niveau de rendement et de productivité assez important donc, des régions de plus en plus compétitives et attractives.

La Nouvelle Économie Géographique livre une analyse nouvelle et inédite de la Concurrence Fiscale dans la mesure où elle modère le modèle théorique des analyses classiques sur le point prédisant une course effrénée au moins disant fiscal, elle met l'éclairage sur la manière dont la libéralisation des échanges influence les comportements de taxation et elle donne l'importance aux données spatiales où l'imposition ne constitue pas le seul critère qui marque la localisation des firmes multinationales, la stabilité administrative et juridique, le coût de transport réduit, la qualité des infrastructures proposée, l'existence des centres de production implantés et développés, la main d'œuvre qualifiée sont autant de facteurs qui favorisent le choix d'un pays à l'autre et constituent des points forts à mettre en avant pour renforcer et accroître son attractivité territoriale.

## Références

- (1) Billard, C. (2006). Dépenses publiques, localisation des capitaux et concurrence fiscale : Une modélisation en économie géographique. 338.
- (2) Bretin, E., Guimbert, S., & Madiès, T. (2002). La concurrence fiscale sur le bénéfice des entreprises : Théories et pratiques. *Economie prévision*, no 156, 15-42.
- (3) M. Dejardin, (2006). « L'entrepreneuriat, le territoire et les conditions de leurs dynamiques cumulatives », *Rev. DEconomie Reg. Urbaine*, vol. juillet, no 2, p. 185-201.
- (4) F. Andersson et R. Forslid (2003). « Tax Competition and Economic Geography », *J. Public Econ. Theory*, vol. 5, no 2, p. 279-303.
- (5) L. Suisses et C. Jeanrenaud. (1980). « L'offre De Services Publics À Effets Externes Géographiques Dans Les Regions Urbaines », *Ann. Public Coop. Econ.*, vol. 51, no 1-2.
- (6) Denil, F., Mignolet, M., & Mulquin, M.-È. (2005). Chapitre 1. La théorie du fédéralisme fiscal et ses enseignements. In *Le fédéralisme fiscal* (p. 11-23). De Boeck Supérieur.
- (7) Gaffard, J.-L. (2005). Développement Local et Globalisation. *Revue de l'OFCE*, no 94(3), 17-44.
- (8) Madiès, T. (2020). LA CONCURRENCE FISCALE INTERNATIONALE. *Repères*, 105-112.
- (9) Paty, S., & Jayet, H. (2002). Chapitre 8 Fiscalité et attraction du capital. Stratégies de localisation des entreprises commerciales et industrielles (p. 171-188). De Boeck Supérieur.
- (10) Une analyse économique de la concurrence fiscale - Persée. Wilson, J. D. (1999). *Theories of Tax Competition*. *National Tax Journal*, 52, 269-304.
- (11) D.E.Wildasin (1988), "Nash Equilibria in models of fiscal competition", *Journal of Public Economics* 35, page 230.
- (12) Azémar, C., Desbordes, R., & Wooton, I. (2020). Is international tax competition only about taxes? A market-based perspective. *Journal of Comparative Economics*.

- (13) Heimberger, P. (2021). Corporate tax competition : A meta-analysis. *European Journal of Political Economy*.
- (14) Mardan, M., & Stimmelmayer, M. (2020). Tax competition between developed, emerging, and developing countries – Same but different? *Journal of Development Economics*.
- (15) Tamai, T. (2022). Tax competition versus tax coordination in a multi-region endogenous growth model with an integrated capital market. *Economic Modelling*.